

Réf: Dossier 446794

Avis de constitution

SOCIETE « EMERAUDE DEVELOPPEMENT »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4-LOT 510-ILOT
5903, Lot 510, Ilot 5903

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERAUDE DEVELOPPEMENT »

Objet : -ACQUISITION DE TOUS BIENS IMMOBILIERS
-GESTION ET VENTE IMMOBILIERE
-BTP
-PROMOTEUR IMMOBILIER
-IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4-LOT 510-ILOT
5903, Lot 510, Ilot 5903

Dirigeant(s) M MCHEIK MOHAMAD (COGÉRANT), M
MCHEIK HUSSEIN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05051 du 14/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63095/GTCA/RC/2025 du 14/10/2025

